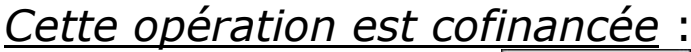
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CORRÈZE











FICHE TECHNIQUE

ÉLAGAGE : MODE D'EMPLOI

1. DÉFINITION

Opération sylvicole qui consiste à couper les branches à l'insertion du tronc (ou tige principale) de façon systématique et/ou progressive depuis la base jusqu'à une certaine hauteur. Cette opération est à ne pas confondre avec "la taille de formation" qui consiste à façonner une bille de pied future en intervenant du sommet vers la base.

On distingue 2 types d'élagage :
- l'élagage à hauteur d'homme, de 0 à 2.5 m, appelé encore **"élagage de pénétration"**
- l'élagage en hauteur, à 6 m ou plus, appelé encore **"élagage d'arbres d'avenir"**

2. OBJECTIFS

a. L'élagage de pénétration

En règle générale, il se réalise sur l'ensemble des tiges (arbres) du peuplement (plantation) sur une hauteur de 2 m à 2.5 m.

Son but :
- Il permet de rendre accessible et visible l'ensemble du peuplement (élagage intégral).
- Il facilite la gestion sylvicole et le suivi du peuplement.
- Il est facilement réalisable par le propriétaire et constitue une opération sylvicole "définitive" valorisante pour le propriétaire.
- Il peut être couplé à une opération de dépressage (sélection précoce à bois perdu).

b. L'élagage d'arbres d'avenir

Il est réservé aux plus beaux sujets du peuplement (arbres d'avenir) ce qui suppose de les repérer (opération appelée "désignation") soit 200 à 250 pieds/ha maxi.
Ces arbres constitueront la futaie finale.

Son but :
- Il doit permettre de produire du bois sans nœud plus valorisant pour des usages nobles (menuiserie, ameublement,…) à condition d'être réalisé en temps opportun et de conserver le peuplement assez longtemps après l'élagage (30-35 ans).
- Il peut être couplé à la première éclaircie, si elle est assez précoce.

3. SA RÉALISATION

a. A quel stade de développement de la plantation

- **Élagage de pénétration à 2 m – 2.5 m**
  - Il se réalise à la fin des périodes d'entretien soit vers 10-12 ans, selon les essences et leur croissance.
  - Le peuplement est en train de se refermer.
  - Les arbres doivent avoir une hauteur minimale de 6-7m, idéal 8-9m
  - Élaguer au moins 400 à 500 pieds/ha (les plus vigoureux de façon à avoir les arbres d'avenir à coup sûr) mais l'élagage en plein est aussi judicieux.

- **Élagage d'arbres d'avenir à 6 m**
  - Il se réalise à l'approche de la 1ère éclaircie soit vers 15-20 ans, selon les essences et la croissance observée.
  - Le peuplement est totalement refermé.
  - Les arbres doivent avoir une hauteur de 12-13 m minimum, si on élague de 2.5 m à 6m en 1 seule fois.
  - Élaguer seulement les arbres d'avenir (200/ha) après les avoir repérés ou "désignés" avec une marque visible (peinture, ruban)

NOTA : on peut faire un élagage plus progressif de 2.5 à 4.5 m puis de 4.5 m à 6 m. Cela permet de réaliser plus "confortablement" l'opération et de mieux s'adapter à la croissance des arbres; cela est l'idéal dans le cas où c'est le propriétaire qui effectue le travail.

b. Comment élaguer

La coupe de la branche doit être franche au ras du bourrelet cicatriciel (renflement à la base de la branche à son point de départ du tronc)

A proscrire

- La coupe trop près du tronc qui abime le bourrelet cicatriciel.
- La coupe trop loin du tronc qui laisse un bout de branche (chicot) qui donnera un nœud noir, non adhérant.
- La blessure sur le tronc, source de problème sanitaire.
- Ne pas élaguer sur plus de 30 à 40% de la hauteur de l'arbre (ou des branches vertes) soit :
  - pour un arbre de 7-8 m = 2 à 2.5 m
  - pour un arbre 12-13 m = 6m

c. A quelle époque

L'élagage peut être pratiqué à peu près toute l'année ce qui rend sa réalisation possible par le propriétaire.

Toutefois il est fortement conseillé d'éviter :

- la période de forte montée de sève (risque d'arrachement d'écorce),
- la période de fortes gelées,
- sans doute aussi les trop fortes chaleurs (aussi pour l'opérateur!)

d. Avec quels outils

Tous les outils de coupe classique peuvent être utilisés, le tout est de savoir s'en servir.

Il convient aussi d'adapter l'outil au type d'élagage (à hauteur d'homme ou en hauteur) ex. :
pour l'élagage à 2 m – 2.5 m, scie égoïne, sécateur manuel, scie circulaire à moteur, sécateur mécanique, voire la tronçonneuse légère.
Le sécateur électrique pour cette opération est efficace, peu fatigant et non bruyant.

pour l'élagage en hauteur, scie égoïne emmanchée, perche motorisée, sécateur électrique type échenilloir, robot.
Le sécateur électrique est fiable mais plus fatigant sur les grandes hauteurs.

NOTA : bien penser à nettoyer vos outils en fin de journée ou en fin d'utilisation (résine mais aussi risque de véhiculer les problèmes sanitaires).

Michel RIVAL
Conseiller forestier
Chambre d'Agriculture de la Corrèze
Mai 2014